



RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Big Pharma Split Corp.

31 décembre 2018



Les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille peuvent être obtenus gratuitement, sur demande, en appelant au 1 866 998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario) L6K 3V7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.harvestportfolios.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Big Pharma Split Corp.

LA SOCIÉTÉ

Harvest Portfolios Group Inc. (« Harvest ») est une société canadienne de gestion de placements qui propose des produits uniques porteurs de revenu. Fondée en 2009, elle crée des produits de placement selon les principes directeurs suivants :

1. Objectifs de placement bien définis
2. Transparence
3. Production de revenu

Harvest s'efforce de développer des produits de placement dont les objectifs sont bien définis et faciles à comprendre pour ses investisseurs. La transparence est notre priorité, ainsi nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent. Nos fonds sont investis de sorte à offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

LE PLACEMENT

Le fonds Big Pharma Split Corp. (la « société » ou le « Fonds ») investit dans un portefeuille équilibré (le « portefeuille ») composé d'actions de dix émetteurs sélectionnées par le gestionnaire de portefeuille, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) rapportent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique (selon la capitalisation boursière, en USD).

Big Pharma Split Corp.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Big Pharma Split Corp.

Lettre aux porteurs d'unités, mars 2019

Madame,
Monsieur,

À l'instar de 2017, 2018 nous a réservé bien des surprises, mais avec une volatilité beaucoup plus importante, les marchés mondiaux affichant un rendement négatif à la fin de l'année.

Alors que nous entamons la dixième année depuis la crise financière, le marché ayant touché le fond en mars 2009, nous pouvons signaler trois autres périodes de perturbation : 1) en 2011, 2) de la fin 2015 au début 2016 et 3) la majeure partie de l'année 2018. Certains prétendent que la conjoncture est favorable aux négociateurs, au détriment des investisseurs. Il est vrai que la volatilité est pénible. Toutefois, viser une croissance à long terme en conservant des placements dans des sociétés d'exception demeurera avantageux.

Un porteur d'unités ou un actionnaire se considère rarement comme un propriétaire d'entreprise. Or, par l'intermédiaire des placements en actions d'un FNB ou d'un fonds, il est en partie propriétaire de nombreuses sociétés. S'il a confiance en celles-ci, il est préférable d'ignorer l'agitation des marchés et de conserver ses investissements. À court terme, les taux d'intérêt, l'inflation, les rapports d'analystes et les médias peuvent faire fluctuer le cours de l'action d'une société, mais ce sont les facteurs économiques de cette dernière qui dicteront l'évolution à long terme de son action.

La philosophie de placement d'Harvest ne change pas, en revanche les marchés fluctuent. Nous acceptons cet état de fait et ajustons nos portefeuilles lorsque les données propres à une société changent, mais nous ne perdons pas de vue notre objectif à long terme. Les ventes d'options dans nos FNB de Leaders nous permettent de réduire le risque à court terme d'un portefeuille et de convertir cette portion des rendements en revenu. L'essentiel du portefeuille conservera un positionnement acheteur, compte tenu de l'opinion favorable que nous entretenons à l'égard des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Au début de 2018, Harvest a lancé son premier FNB indicatif spécialisé, le fonds Blockchain Technologies ETF, qui permet d'obtenir un rendement à long terme lié à la technologie transformationnelle de la chaîne de blocs. Nous croyons sincèrement que cette technologie modifiera la façon dont les entreprises et les consommateurs effectuent des transactions et en assurent le suivi et la vérification de manière sécuritaire et inaltérable. Les ventes massives de cryptomonnaies en début d'année ont pesé sur le secteur émergent de la chaîne de blocs, car elles se négocient grâce à cette technologie. Même si cette première année a été difficile, nous pensons que le secteur n'en est qu'à ses débuts et qu'il finira par occuper une position dominante dans le secteur des transactions.

Pour 2019, nous nous attendons à une résolution de certaines tensions commerciales, à une certaine stabilité des taux d'intérêt et à une progression des marchés, même s'il est impossible de la prédire avec précision. Demeurez optimistes, tout en faisant preuve de prudence.

Au nom d'Harvest, je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez en investissant dans nos produits.

Sincères salutations,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

Big Pharma Split Corp.

ANALYSE ANNUELLE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Fonds. À titre d'information, les états financiers annuels du Fonds sont joints au rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds. Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, des exemplaires additionnels de ces documents en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à Harvest Portfolios Group Inc., 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario) L6K 3V7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.harvestportfolios.com ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds a été créé afin de fournir aux investisseurs une exposition unique à un portefeuille d'actions de dix émetteurs sélectionnées par le gestionnaire de portefeuille, qui, au moment de l'investissement et immédiatement après chaque reconstitution et chaque rééquilibrage semestriels, i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) rapportent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire de portefeuille, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres. Le portefeuille est composé essentiellement des titres des plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique (selon la capitalisation boursière, en USD).

Les objectifs de placement des actions privilégiées consistent à verser aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action privilégiée (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2022 (la « date d'échéance ») et à rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance.

Les objectifs de placement des actions de catégorie A consistent à verser aux porteurs des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir un potentiel croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Pour atteindre ces objectifs, la Société investit dans un portefeuille initialement équilibré composé d'actions de dix émetteurs dont huit sont sélectionnés par le gestionnaire de portefeuille parmi les dix plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique (selon la capitalisation boursière, en USD) et les deux autres sont sélectionnés dans l'univers des possibilités d'investissement.

Le portefeuille est reconstitué et rééquilibré semestriellement par Harvest.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice.

RÉSULTATS

Les actions de catégorie A et les actions privilégiées du Fonds ont respectivement enregistré des rendements de 11,81 % et de 5,09 %, comparativement à un rendement de 3,82 % pour l'indice MSCI World Pharmaceutical Local Index (RG brut quotidien, en USD).

À la suite de la solide reprise de l'ensemble du secteur de la santé en 2017, la volatilité a augmenté dans le secteur au début de 2018, plusieurs essais importants de médicaments n'ayant pas répondu aux attentes et la rhétorique politique ayant augmenté avant l'annonce, au début de mai, du plan de l'administration Trump pour réduire le prix des médicaments et le coût déboursé par les patients. L'agitation de l'ensemble du marché concernant l'éventuelle imposition de tarifs douaniers par les États-Unis a également entraîné de la volatilité. Toutefois, vers le milieu de l'année, les commentaires concernant le prix des médicaments se sont détournés des fabricants de médicaments pour se concentrer sur les inefficacités de la chaîne d'approvisionnement à régler pour faire baisser le prix net payé par les consommateurs. Ce moment a coïncidé avec un regain de confiance envers le groupe, entraînant un rebond des actions des fabricants de médicaments. Le Fonds a été avantagé, car il investit dans les plus grands émetteurs du secteur pharmaceutique (selon la capitalisation boursière).

D'un point de vue macroéconomique, les marchés ont dans l'ensemble été très volatils vers la fin de l'année. Les divergences d'opinions sur les taux d'intérêt ont alimenté les craintes concernant le rythme auquel les économies mondiales ralentissaient et la possibilité que les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine puissent réellement avoir une incidence sur l'économie. Par ailleurs, l'incertitude liée aux élections de mi-mandat aux États-Unis a rendu certaines actions du secteur de la santé plus volatiles. Ces événements ont permis au fonds Big Pharma Split Corp. d'obtenir d'excellentes

Big Pharma Split Corp.

primes grâce à sa stratégie de vente d'options d'achat couverte. Le Congrès se trouve divisé à la suite des élections, car les Républicains demeurent majoritaires au Sénat. Le Parti démocrate ayant remporté la majorité des sièges de la Chambre des représentants, les risques d'impasse politique demeureront jusqu'aux élections de 2020. Ces résultats électoraux devraient avoir une incidence neutre ou positive sur l'ensemble du secteur de la santé. Les tractations liées au mur frontalier ayant entraîné la paralysie partielle du gouvernement américain et les politiques européennes ont été des sources d'inquiétude pour l'ensemble des marchés.

Les soins de santé sont considérés comme des biens supérieurs et le secteur de la santé est directement exposé au facteur favorable qu'est le vieillissement de la population mondiale. Ce secteur est souvent considéré comme étant défensif en raison du caractère essentiel de bon nombre des biens de santé, ce qui lui a permis de progresser au cours des 12 derniers mois, malgré la volatilité des marchés.

Le Fonds était investi dans huit sociétés pharmaceutiques et deux sociétés biotechnologiques et a vendu des options d'achat au cours de la période, conformément à ses objectifs de placement.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

En vertu du droit de rachat des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées, 19 100 unités ont été remises au Fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucune opération avec des parties liées pendant l'exercice, à l'exception du remboursement des frais de gestion et autres frais à Harvest, tel qu'il est décrit à la rubrique « Frais de gestion et autres frais » ci-après.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Le Fonds verse à son gestionnaire, Harvest, des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renoncements et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'actions, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'actions ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ils se sont élevés à 38 501 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (3 666 \$ en 2017) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs d'actions qui figurent dans l'état du résultat global.

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques ou d'autres frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération, ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le comité d'examen indépendant n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Big Pharma Split Corp.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et les périodes précédentes. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Actions de catégorie A

ACTIF NET PAR ACTION DU FONDS	2018	2017
Actif net à l'ouverture de l'exercice²	13,73 \$	13,65 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités		
Total des revenus	0,77	0,02
Total des charges	(0,54)	(0,08)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,50)	(0,05)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	–	(0,42)
Gains (pertes) réalisés pour l'exercice	(0,09)	(0,07)
Gains (pertes) latents pour l'exercice	1,92	0,37
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	1,56 \$	(0,23) \$
Distributions³		
Dividendes	(1,24)	(0,10)
Total des distributions annuelles³	(1,24) \$	(0,10) \$
Actif net à la clôture de l'exercice¹	14,05 \$	13,73 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2018	2017
Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses)	32 251 925 \$	32 276 788 \$
Valeur liquidative totale (actions de catégorie A)	18 842 925 \$	18 676 788 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation	1 340 900	1 360 000
Ratio des frais de gestion ⁴ – actions de catégorie A	6,48 %	17,82 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou absorptions ⁴ – actions de catégorie A	6,48 %	17,82 %
Ratio des frais d'opérations ⁵	0,18 %	0,58 %
Taux de rotation du portefeuille ⁶	50,21 %	3,33 %
Valeur liquidative par unité	24,05 \$	23,73 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	14,05 \$	13,73 \$
Valeur liquidative par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Cours de clôture – actions de catégorie A	12,38 \$	14,15 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,17 \$	10,30 \$

Notes explicatives :

1. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par action du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
2. L'actif net à la date de lancement, le 24 novembre 2017, après déduction de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission de 1,35 \$ par action, était établi à 13,65 \$ par action.
3. Les distributions ont été versées en trésorerie.

Big Pharma Split Corp.

4. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période. Le RFG pour la période close le 31 décembre 2017 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 1 428 000 \$, les frais d'émission de 408 000 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 70 217 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces frais et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,47 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 8,06 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 10,34 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,59 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte et des frais d'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,91 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,78 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,69 %.

5. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne (incluant les actions privilégiées) au cours de la période.
6. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Rendement passé

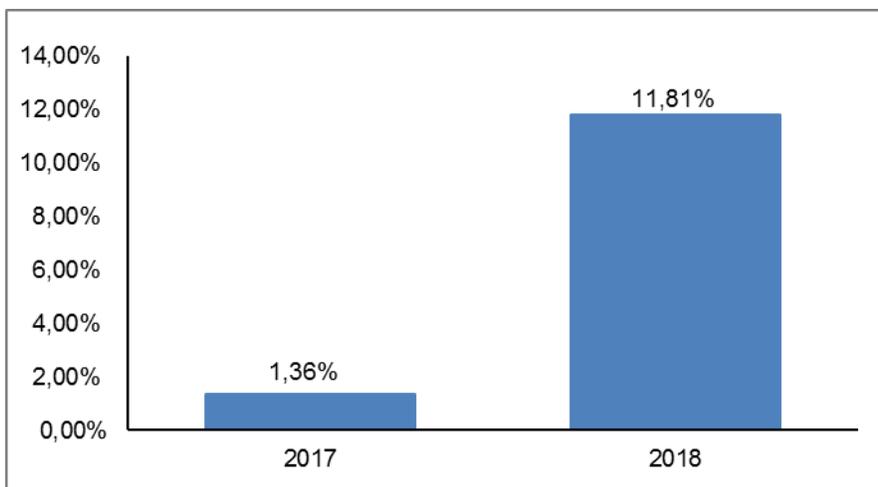
Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

RENDEMENTS ANNUELS

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque période présentée et illustrent la variation du rendement du Fonds. Ils indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

Rendement du Fonds

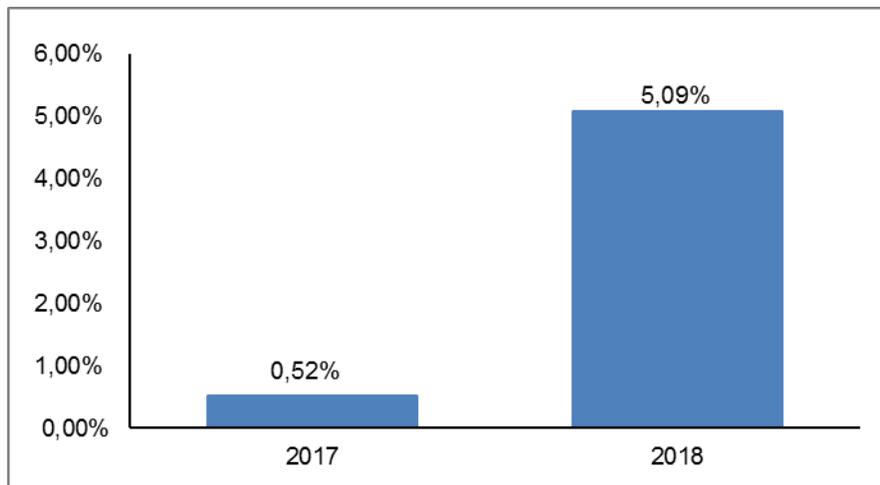
Actions de catégorie A



2017 correspond à la période du 24 novembre au 31 décembre.

Big Pharma Split Corp.

Actions privilégiées



2017 correspond à la période du 24 novembre au 31 décembre.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS

Le tableau ci-après indique les rendements annuels composés du Fonds. Tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens et représentent le rendement total, déduction faite des frais.

L'indice MSCI World Pharmaceutical Local Index (RG brut quotidien, en USD) (l'« indice ») est utilisé à des fins de comparaison. Bien qu'il ait recours à cet indice pour la comparaison à long terme, le Fonds n'est pas géré en fonction de la composition de l'indice. Le Fonds peut donc connaître des périodes au cours desquelles son rendement s'écarte favorablement ou défavorablement de celui de l'indice. Le rendement de l'indice est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges, contrairement à celui du Fonds. Une analyse du rendement du Fonds est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Rendement des placements (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Rendement d'une action de catégorie A	11,81	–	–	–	12,02
Rendement d'une action privilégiée	5,09	–	–	–	5,10
Indice MSCI World Pharmaceutical Local Index (RG brut quotidien, en USD)	3,82	–	–	–	4,44

Big Pharma Split Corp.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Le tableau de répartition sectorielle ci-dessous illustre la répartition du portefeuille en pourcentage de la valeur liquidative totale attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A rachetables, aux fins des opérations. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers annuels du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 31 décembre 2018

Principaux titres	% de la valeur liquidative
Eli Lilly and Company	19,4
AbbVie Inc.	18,2
Pfizer Inc.	18,2
AstraZeneca PLC, CAAE	18,0
Amgen Inc.	17,9
Sanofi SA, CAAE	17,8
GlaxoSmithKline PLC, CAAE	16,7
Bristol-Myers Squibb Company	16,7
Johnson & Johnson	16,5
Merck & Co., Inc.	16,5
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,0
Contrats de change à terme	(5,7)
Actions privilégiées	(71,2)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles sur le site Web de Harvest Portfolios Group Inc. à l'adresse www.harvestportfolios.com.

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Santé	175,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,0
Contrats de change à terme	(5,7)
Actions privilégiées	(71,2)
Total	100,0



Siège social

710 Dorval Drive, Suite 209,
Oakville (Ontario) L6K 3V7

Numéro de téléphone :

416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télécopieur : 416 649-4542

Courriel :

info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.